

Convocation des enseignants

Cette circulaire UNSS de la Haute-Savoie, tient lieu de convocation des enseignants encadrant les élèves licenciés, inscrits, sélectionnés et participants à la rencontre.

La rencontre départementale d'athlétisme à BONNEVILLE est une épreuve ouverte aux benjamins et minimes.



INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEURS : UNSS 74

DATE : Mercredi 21 MAI 2024

ACCUEIL : Au stade de BONNEVILLE 9h00

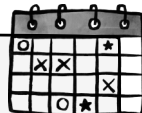
Dépose en car à proximité du lieu de l'évènement
2 places Bus + aire de retournement

HORAIRES : 9h30 mise en place des jurys
10h30 début des épreuves (relais)
17h00 fin de la rencontre

Format de la rencontre : chaque athlète choisit
3 épreuves + 1 relais (+1000m au choix)

Catégories : Garçons / Filles / équipe Mixte en
Benjamins et collège

Lieu : Stade d'athlétisme de BONNEVILLE
140 av de Staufen 74130 BONNEVILLE



INSCRIPTIONS



SUR OPUSS
jusqu'au lundi
19 MAI 18h00

inscrire en individuel avec les épreuves
de chaque élève sauf pour épreuve relais

**EVENEMENT UNSS
ZERO DECHET**



MATERIELS A PREVOIR

Chaque AS apporte :

- Liste OPUSS des inscrits
- Lot de pointes d'athlétisme
- témoin pour le relais
- sifflet, chronomètre
- épingles pour le 1000m
- sa trousse de secours

Chaque participant s'équipe :

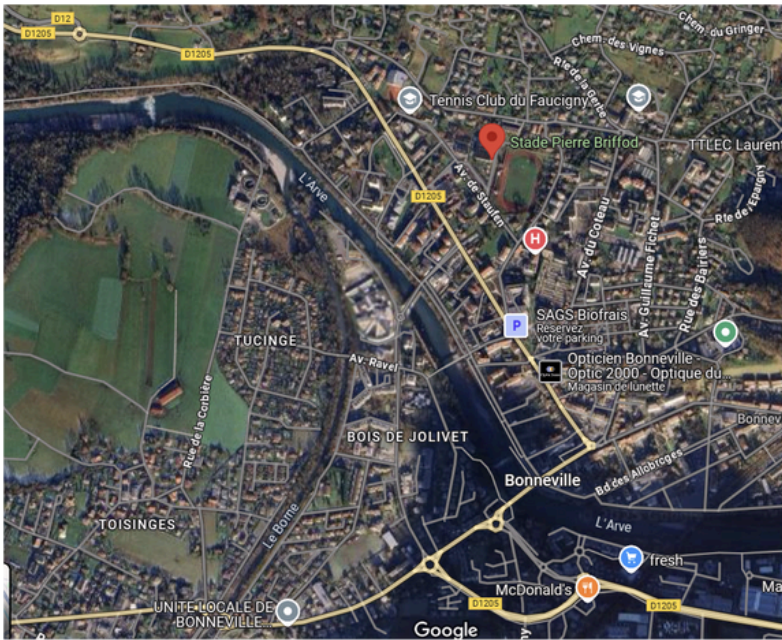
- 1 tenue sportive
- 1 repas du midi
- 1 Ecocup
- 1 gourde

CONTACT



Lionel COTTIN : 06.08.65.38.30
lionel.cottin@ac-grenoble.fr

LES ACAD BENJ ROMANS (26) le 11 juin 2025



PLAN d'ACCES AU SITE :
par la D1205
soit depuis Contamine sur arve
soit par le centre ville
depuis autoroute blanche.



REGLEMENT EN VIGUEUR (départemental et national) :

- Nombre épreuves limité par élève : au maximum 3 épreuves + le relais.
Pour les Benjamins et minimes **Triathlon : une course, un saut, un lancer + le 1000m**

**pas de modification d'épreuves le jour j, pas de secrétariat
seule les inscrits oubliés seront rajoutés**

Chaque élève a un dossard (type cross et le garde toute la journée)

Pour les concours : confirmation sur place

- Concours avec plus de 20 participants : le Jury peut constituer des groupes pour limiter les attentes.
- Concours : Mesuré au centimètre près + 4 essais pour tous (pas d'essais supplémentaires sauf en hauteur et perche bien entendu).
- Javelot : mesurer tous les essais qui font une marque au sol avec la pointe, pas juste les javelots plantés.
- Sauts mesurés à la plasticine même en BG / BF quel que soit le lieu d'impulsion
- 50 m Haies BG = hauteur à 0,65 cm
- Relais = chaque zone de transmission doit avoir une longueur de 30m, (L'ancienne zone d'élan est intégrée à la zone de transmission.)
- **Témoin de relais : chaque AS apportera ses témoins de relais pour les courses**

- Lieux de rendez-vous avec les jurys de concours :

Sauts = directement vers le sautoir concerné (Longueur, TS, Hauteur)

Javelot = directement vers le secteur javelot au sud du stade

Disque = directement vers la cage de lancer pas de POIDS

JURYS : Elève (débutant ou sensibilisé) + Enseignant

1 enseignant = 1 Jury par tranche de 20 élèves de son A.S.

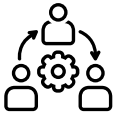
Les jurys doivent saisir N° dossard + NOM de l'athlète

remise des médailles à l'espace - organisation par l'UNSS 74
finales courses et concours + 1000m



PROGRAMME : à valider

| | | | |
|-------|--------------------|------------------|------------------------|
| 10h30 | relais | Benj | Collège |
| 11h00 | sprint 50m | Benj | Collège |
| | sprint long 80m | | |
| | Haies | | |
| 11h30 | concours | Benj Lancers | Col Sauts |
| | | | |
| 13h30 | concours | Benj Sauts | Col Lancers |
| | | | |
| 15h30 | 1000m | Benj F Benj C | Collège F Collège C |



ORGANISATION :

Lors de votre arrivée chaque AS confirme une mission pour chaque accompagnateurs (relais - concours - secrétariat)

La compétition sera gérée entièrement à partir du logiciel « FFA » Logica. du comité Départemental d'athlétisme.

Les élèves auront un dossard à la journée sur les épreuves.

Seuls les relais seront définis sur la ligne de départ avec le N° du dernier relayeur

Vérification de vos inscriptions sur OPUSS en allant dans le filtre de l'onglet " Liste des inscrits en compétition "



PENSE-BETE

- Epingles à nourrice dossards pour toutes les épreuves et Témoin pour le relais
- Avoir autorisations parentales et Numéros d'Urgences
- Prendre trousse de secours en plus de celle de l'UNSS 74
- Repas froid prévus pour les enseignants jury.



Lors de la manifestation sur le stade de Bonneville une attention particulière devra être portée au respect du site. Placez vos élèves au même endroit . Aucun déchet ne devra être présent au sol et l'UNSS 74 s'engage, au nom de toutes les AS d'établissement participantes, à restituer le site en excellent état. Merci de faire respecter aux élèves les règles de bonne conduite.



demandez aux élèves de limiter les emballages et de ramener leur déchets



REMERCIEMENTS :

Le Comité Départemental d'Athlétisme assurera la partie chronométrage électronique et permettra la mise à disposition de 2 juges fédéraux.

Benjamin ROUILLON :
CHRONOMETRAGE

Un évènement organisé par :



DROIT A L'IMAGE ET AU SON

Du fait de son inscription à la rencontre, chaque élève et ses représentants légaux autorisent les organisateurs UNSS (Service Départemental, Districts...) à utiliser les photos, vidéos et captations de voix sur lesquels il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves en tant que licencié UNSS. Ces captations d'images et/ou de sons ne pourront être utilisés uniquement dans un but de promotion de l'évènement et des activités UNSS sur les supports de communication suivants : réseaux sociaux Instagram et Facebook de l'UNSS 74, l'ActU'NSS 74, le site internet du service départemental, les affiches des évènements...

L'enseignant ayant connaissance du refus de droits à l'image et/ou au son d'un élève, doit le faire savoir à l'organisateur responsable de la rencontre (Service Départemental, Districts, référents...) afin que l'élève n'apparaisse pas sur les diffusions de l'UNSS 74. Il est de même pour leurs enseignants et les accompagnateurs ayant refusé le droit à l'image.

Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.

Partenaires de l'évènement



Le service départemental vous remercie de votre confiance et de votre implication dans la transmission des valeurs sportives et culturelles, auprès des jeunes, lors des temps forts de l'UNSS en Haute-Savoie.

Bonne rencontre.

Christophe LAFON
Directeur du Service Départemental UNSS



Le Service Départemental du Sport Scolaire en Haute-Savoie

sd074@unss.org

tél : 04 50 51 68 52 - 06 07 68 71 91

Collège des Barattes - 5, Avenue MONTFLEURY - 74940 ANNECY-LE-VIEUX

Directeur : **Christophe LAFON**, Chargé de mission : **Hervé TESSIER**, Secrétariat : **Tiffany VIAL**
12 coordonnateurs de district, 354 animateurs d'AS.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

